

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 19 MAI 2021

Le Conseil Communautaire, convoqué par courriel en date du Vendredi 13 Mai 2022, s'est réuni le Jeudi 19 Mai 2022, à 18h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

ARRADON : Pascal BARRET - Jean-Philippe PERIES
ARZON : Roland TABART
BADEN : Patrick EVENO - Anita ALLAIN-LE PORT
BRANDIVY : Pascal HERISSON
COLPO : Freddy JAHIER
ELVEN : Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Yves BLEUNVEN - Dominique LE MEUR
ILE-AUX-MOINES : Philippe LE BERIGOT (départ à 19h10)
ILE D'ARZ : Jean LOISEAU
LARMOR-BADEN : Denis BERTHOLOM
LE BONO : Yves DREVES
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET (départ à 19h00)
LOCMARIA-GD CHAMP : Martine LOHEZIC
LOCQUeltas : Michel GUERNEVE
MONTERBLANC : Alban MOQUET
PLESCOP : Loïc LE TRIONNAIRE - Françoise FOURRIER - Pierre LE RAY
PLOEREN : Sylvie LASTENNET - Bernard RIBAUD
PLOUGOUMELLEN : Léna BERTHELOT - Raynald MASSON
SAINT-ARMEL : Anne TESSIER-PETARD (arrivée à 18h30)
SAINT-AVE : Thierry EVENO - Morgane LE ROUX - André BELLEGUIC - Michaël LE BOHÉC
ST GILDAS DE RHUYS : Alain LAYEC
SAINT-NOLFF : Nadine LE GOFF-CARNEC - Eric ANDRIEU
SARZEAU : Jean-Marc DUPEYRAT - Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Régis FACCHINETTI - Katy CHATILLON-LEGALL - Anthony MOREL
SULNIAC : Marylène CONAN - Christophe BROHAN
SURZUR : Noëlle CHENOT - Yvan LE NEVE
THEIX-NOYALO : Christian SEBILLE - Christophe HAZO - Paulette MAILLOT
TREDION : Jean-Pierre RIVOAL
TREFFLEAN : Claude LE JALLE
VANNES : David ROBO - Anne LE HENANFF - François ARS - Christine PENHOUE - Monique JEAN - Michel GILLET - Nadine PELERIN - Gérard THEPAUT - Hortense LE PAPE - Olivier LE BRUN - Chrystel DELATTRE - Fabien LE GUERNEVE - Latifa BAKHTOUS - Patrice KERMORVANT - Jean - Pierre RIVERY - Karine SCHMID - Maxime HUGUE - Virginie TALMON - Jean - Jacques PAGE - Simon UZENAT - Christian LE MOIGNE - Patrick LE MESTRE - Marie-Noëlle KERGOSIEN

Ont donné pouvoir :

ARRADON : Lucile BOICHOT a donné pouvoir à Pascal BARRET
ELVEN : Claudine LE BOURSICAUD-GRANDIN a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
ELVEN : Arnaud DE GOVE a donné pouvoir à Gérard GICQUEL
GRAND-CHAMP : Moran GUILLERMIC a donné pouvoir à Dominique LE MEUR
LA TRINITE-SURZUR : Vincent ROSSI a donné pouvoir à Christian SEBILLE
LE HEZO : Guy DERBOIS a donné pouvoir à Anne TESSIER-PETARD
LE TOUR-DU-PARC : François MOUSSET a donné pouvoir à Patrice KERMORVANT à partir de 19h
MONTERBLANC : Gaëlle EMERAUD-JEGOUSSE a donné pouvoir à Alban MOQUET
PLAUDREN : Nathalie LE LUHERNE a donné pouvoir à Yves BLEUNVEN
PLOEREN : Gilbert LORHO a donné pouvoir à Bernard RIBAUD
SAINT-AVE : Anne GALLO a donné pouvoir à Thierry EVENO
SARZEAU : David LAPPARTIENT a donné pouvoir à Jean-Marc DUPEYRAT
SARZEAU : Dominique VANARD a donné pouvoir à Corinne JOUIN DARRAS
SENE : Sylvie SCULO Katy a donné pouvoir à CHATILLON-LEGALL

Affiché le 20/05/2022

Envoyé en préfecture le 20/05/2022

Reçu en préfecture le 20/05/2022

Affiché le

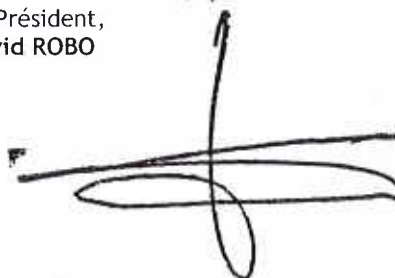
ID : 056-200067932-20220519-220519_DEL09-DE

THEIX-NOYALO : Danielle CATREVAUX a donné pouvoir à Christophe HAZO
VANNES : Mohamed AZGAG a donné pouvoir à Karine SCHMID
VANNES : Armelle MANCHEC a donné pouvoir à Monique Jean
VANNES : Laetitia DUMAS a donné pouvoir à Simon UZENAT

Absents :

MEUCON : Pierrick MESSEGER

Le Président,
David ROBO

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, then loops back down and crosses itself to form a stylized, abstract shape.

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

MARCHES PUBLICS

**MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA REHABILITATION DU BATIMENT CCI
EN POLE NUMERIQUE CAMPUS DE TOHANNIC VANNES
LANCEMENT DU MARCHE**

Monsieur Patrice KERMORVANT présente le rapport suivant :

Dans le cadre d'une opération de réhabilitation lourde de l'ancien bâtiment de la CCI Vannes, acquis par Golfe du Morbihan - Vannes agglomération en fin d'année 2021, il est projeté la création du Campus DataScience & CyberSécurité de l'UBS.

Ce nouveau pôle numérique a pour but de rassembler et développer sur un même lieu l'offre de formations dans le domaine de la cyber-sécurité et la data-science proposée par 2 composantes de l'UBS : l'ENSIBS et deux départements de l'IUT (informatique et STID).

A terme, ce site pourra accueillir environ 1 200 apprenants.

Une attention particulière sera apportée à la qualité environnementale et énergétique de la réhabilitation du bâtiment.

Conformément au décret tertiaire du 10 avril 2020, il est projeté d'atteindre l'objectif 2040 de -50% de consommation énergétique par rapport à l'état existant.

Compte-tenu du contexte et des contraintes de l'opération, il est proposé de lancer la mise en concurrence de maîtrise d'œuvre, sous la forme d'un appel d'offres restreint.

Cette procédure permet dans un premier temps la sélection des candidatures, le dossier de consultation des entreprises n'étant adressé qu'aux seuls candidats retenus.

Le nombre de candidats retenus sera fixé à 5 afin de permettre l'attribution du marché dans des délais optimisés.

Vu l'avis favorable du Bureau du 6 mai 2022, il vous est proposé :

- *de lancer une procédure d'appel d'offres restreint, conformément aux dispositions prévues aux articles L. 2124-2, R. 2124-2 2° et R. 2161-6 à R. 2161-11 Code de la commande publique, pour une mission de maîtrise d'œuvre portant sur la réhabilitation du bâtiment CCI en pôle numérique campus de Tohannic Vannes;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à contracter ce marché, conformément à l'article L.5211-9 du Code général des collectivités territoriales ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces relatives à ce dossier.*

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ